



ÉPERNON
www.ville-epernon.fr

Dossier de la commission de contrôle

Épernon,
cit  des carriers

29
SEPTEMBRE
2022

www.petitescitesdecaractere.com





Éditorial

Page 3

1 - Cadre patrimonial, historique et géographique

Page 4

1.1 Histoire

Page 6

1.2 Situation géographique et administrative

Page 8

1.3 Équipements, commerces et services

Page 12

1.4 Patrimoine de la commune

Page 16

1.4.1 Monuments

Page 17

1.4.2 Site Patrimonial Remarquable

Page 24

1.4.3 Patrimoine naturel

Page 26

2 - Actions engagées depuis la dernière commission

Page 30

3 - Programme pluriannuel :

le projet patrimonial pour les 5 prochaines années

Page 42

3.1 Projet bourg-centre

Page 46

3.2 Réalisations à venir

Page 50



François Belhomme
Maire d'Épernon
Vice-président de la
communauté de communes
des Portes-Euréliennes
d'Ile-de-France



Épernon, cette petite cité accrochée à son éperon rocheux depuis des siècles, n'a eu de cesse d'évoluer en préservant son caractère authentique et patrimonial.

Elu depuis trois mandats (dont 1 en tant que maire) il me tient à cœur de poursuivre l'action engagée par les équipes municipales qui nous ont précédés. C'est dans un contexte économique compliqué et contraint réglementairement que je m'efforce de transmettre un héritage dynamique et empreint d'histoire.

En 2017, la création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) a été l'occasion pour la commune de réaffirmer la démarche dans laquelle les élus se sont inscrits : protéger et mettre en valeur son patrimoine tant architectural que naturel.

En avril 2018, la ville d'Épernon devient la première ville d'Eure-et-Loir à être labellisée « Petites Cités de Caractère ». Qu'il s'agisse des mesures de financements proposées à nos administrés pour les inciter à rénover façades ou toitures, de la mobilisation politique ayant permis d'accueillir un office de tourisme en centre-ville ou encore les différentes actions sportives et culturelles menées sur le territoire, Épernon est une cité qui vit avec son temps.

Les Pressoirs, l'église Saint-Pierre ou encore la maison à pans de bois (protégés au titre des monuments historiques) témoignent de ses racines médiévales et dialoguent en vis-à-vis avec une zone industrielle qui fait d'Épernon le troisième pôle économique d'Eure-et-loir.

Je vous laisse découvrir le caractère de notre cité à travers les pages de ce dossier. J'aurai le plaisir, avec mon équipe municipale, de vous faire visiter la ville fin septembre.



1. Cadre patrimonial, historique et géographique

1.1

Histoire

La cité d'Épernon s'est construite sur **un éperon rocheux** - d'où elle tient son nom - qui surplombe **une vallée à la confluence de trois rivières** : la Drouette, la Guesle et la Guéville.

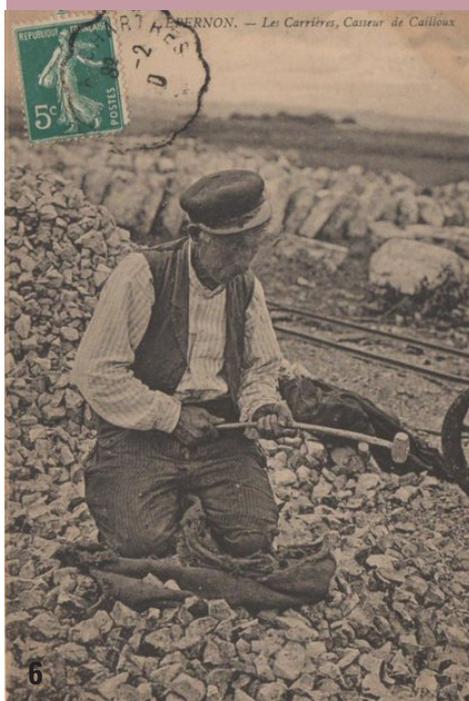
La présence humaine est attestée dès le néolithique, mais c'est au Moyen-Âge que la ville va connaître un premier essor. Au XI^e siècle, Robert II, fils du roi de France Hugues Capet, fait construire une première forteresse en pierre. Épernon se développant à la frontière de deux puissants duchés : le duché d'Anjou et le duché de Normandie, et à la frontière avec le Royaume de France, elle attise les convoitises et constitue un maillage dans la défense des territoires. La cité sparnonienne se développe alors sur les coteaux de la Diane et les maisons à pans de bois attestent du dynamisme commercial de la ville.

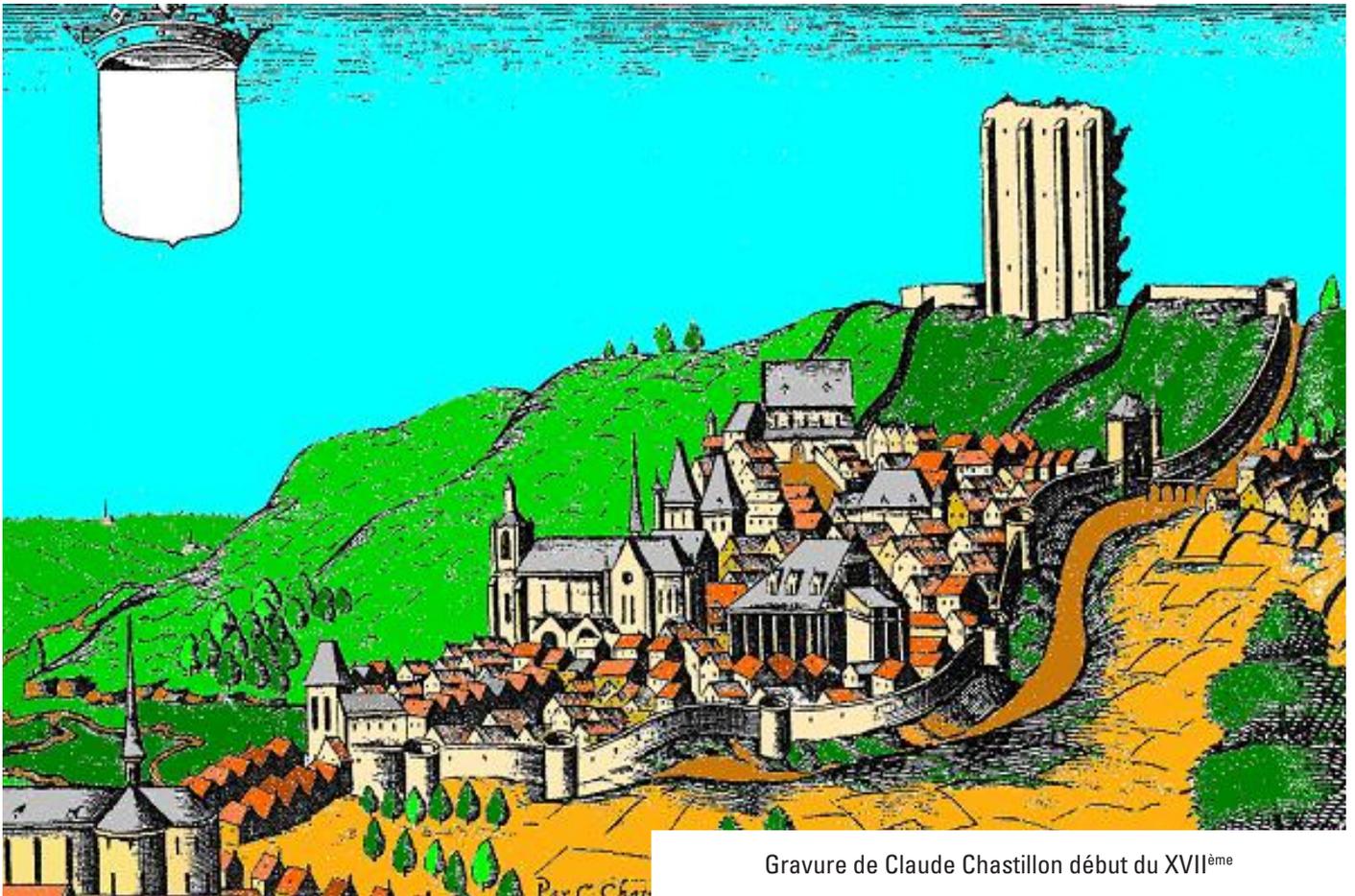
Au XVII^e siècle, Louis XIV va insuffler un regain d'activité à Épernon. En 1674, Françoise d'Aubigné, future Madame de Maintenon achète l'ensemble du domaine : château, terres, fermes... grâce au soutien financier du roi Louis XIV. Cela permet aux auberges d'Épernon, situées sur la route royale, de se développer.

À la même époque, pour alimenter les fontaines des jardins du château de Versailles, le roi initie la construction d'un aqueduc édifié grâce aux carrières d'Épernon. L'exploitation de la pierre, qui remonte à l'époque romaine, va ainsi faire prospérer la ville du XVII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. La proximité avec Paris et surtout l'arrivée du train en 1849 permet l'essor d'une intense activité industrielle avec l'extraction de pierre meulière et de grès provenant des carrières de la cité. Épernon devient une des capitales mondiales des meules de moulins et les usines de fabrication de ces meules se multiplient. La cité alimente également les chantiers haussmanniens de Paris et exporte des pavés de grès dans toute la France. Les usines emploient jusqu'à 1 800 travailleurs et c'est ainsi que la ville toute entière va vivre pendant presque cent ans de cette industrie.

Si l'apparition des minoteries modernes rend l'exploitation de la meulière caduque au début du XX^e siècle, Épernon a conservé sa culture industrielle et a su attirer sur son territoire, dès les années 1950, de nombreuses entreprises industrielles de pharmacie, composants électroniques, emballages de hautes technicités, centre de recherches du béton... Elles font de la cité aujourd'hui, le troisième pôle d'activité d'Eure-et-Loir.

Depuis plusieurs années, la ville s'engage à la préservation et à l'animation de la cité à travers des équipements culturels tels que l'école de musique, la médiathèque « La Pergola » ou encore l'espace culturel « les Prairiales ». Épernon s'illustre aussi par sa vitalité sportive et compte près de 3 000 licenciés, pour une commune de 5 704 habitants.





Gravure de Claude Chastillon début du XVII^{ème}



La confluence de trois rivières :
la Drouette, la Guesle et la Guéville

L'urbanisation d'Epernon



Vue de carrières de grès

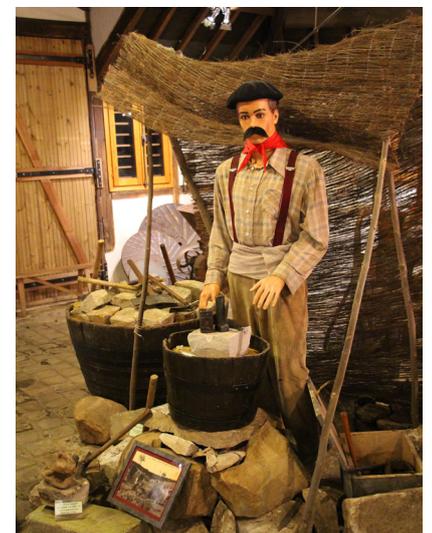


Vue de carrières de grès

Vue aérienne d'équipements sportifs



Le Centre d'Étude et de Recherche de
l'Industrie du Béton



Le Conservatoire des Meules et Pavés
raconte l'histoire des carriers

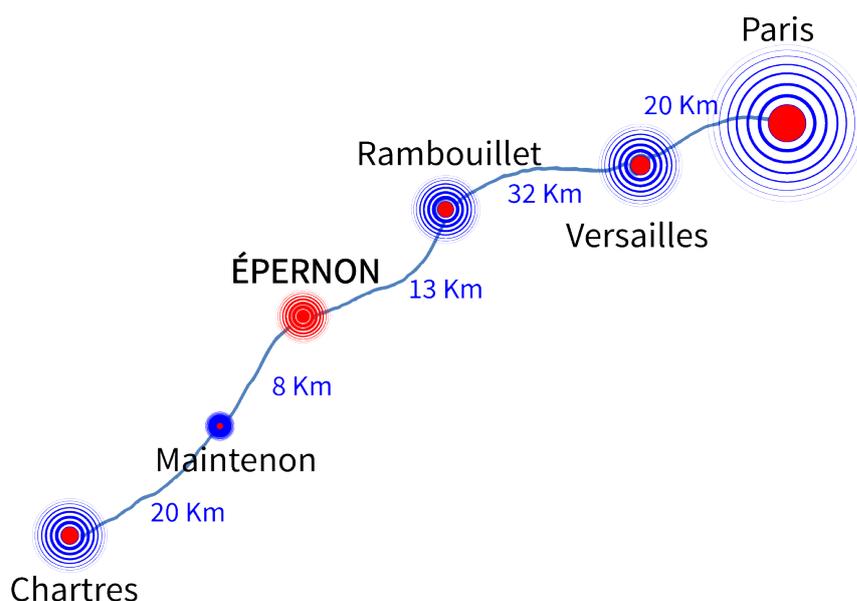
1.2

Situation géographique et administrative



Entre Beauce et Chevreuse, Épernon est le siège de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France. Proche des Yvelines, elle est à la limite **nord-est** du département d'Eure-et-Loir et de la région Centre-Val de Loire.

Située au nord-est du département d'Eure-et-Loir, la ville d'Épernon est contiguë de la région francilienne dont elle subit une influence notable.



Épernon est à 65 km de Paris, 30 km de Chartres, 15 km de Rambouillet, moins de 20 minutes des échangeurs A10, A11 et de la RN10 et à 45 mn de Paris Montparnasse. Elle est la porte d'entrée du département d'Eure-et-Loir et de la Région Centre-Val de Loire.

La ville est sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et de la véloscénie Paris Mont-Saint-Michel. Elle est aussi le point de départ de cinq circuits de randonnée pédestre.

Avec ses 5 704 habitants (janvier 2022) répartis sur 645 hectares, Épernon est la ville siège de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France qui comprend 39 communes et quasiment 50 000 habitants.



Portes Euréliennes
d'Ile-de-France
communauté de communes



Dans un contexte général de prolongement de la crise sanitaire et d'un rebond économique freiné par un environnement international impactant, les finances sparnoniennes restent saines. Elles permettent de maintenir un cadre de vie attractif avec des services et un pôle économique digne d'une grande ville. La cité continue ses investissements structurants, rentre dans la phase opérationnelle de son projet bourg-centre et poursuit la rénovation de ses artères routières.



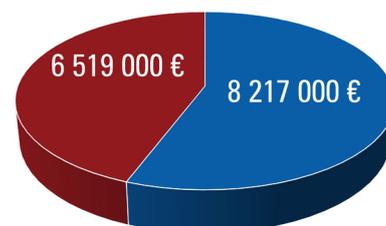
Vue aérienne du centre-ville et du plateau de la Diane



Vue aérienne d'une partie de la zone industrielle

Budget : focus 2022

Total : 14 736 000 €



■ Fonctionnement
■ Investissement



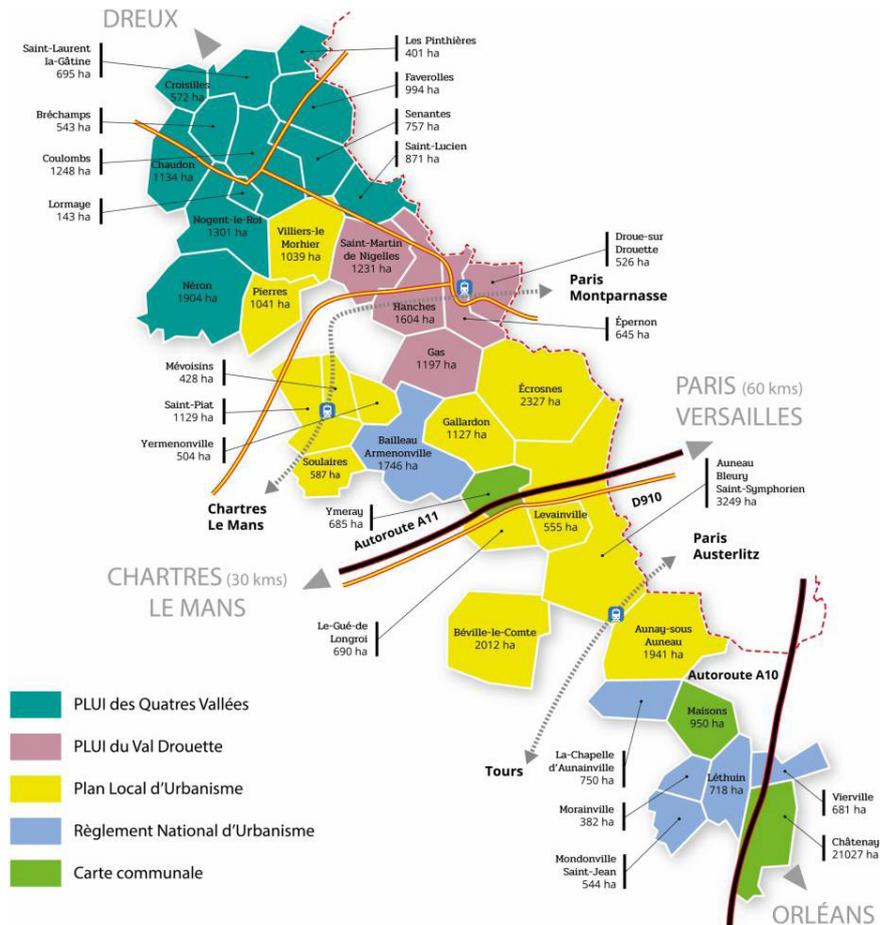
Les panneaux disposés
sur les autoroutes A10 & A11

1.2

Situation géographique et administrative

Après la création en 2017 de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France puis l'obtention par Épernon de la marque Petites Cités de Caractère, la dernière version du **PLUI du Val Drouette** a été adoptée en conseil communautaire le **14 mars 2019**. Une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine est désormais en place à Épernon.

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France



Les 5 zones d'urbanisme de la communauté de communes

L'arrêté préfectoral du 23 novembre 2016 prononce officiellement la création de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France au 1er janvier 2017.

Cette nouvelle entité est issue de la fusion des communautés de communes de la Beauce Alnéloise, des Quatre Vallées, des Terrasses et Vallées de Maintenon, du Val Drouette, du Val de Voise. Cinq bourgs centres existent sur ce territoire : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Épernon, Gallardon, Pierres et Nogent-le-Roi.

Son nom « Portes Euréliennes d'Île-de-France » associe deux éléments importants à savoir les termes « Portes Euréliennes », d'une part et « Île-de-France » d'autre part. Quoi de mieux que ces termes pour permettre à tout un chacun de la connaître, la situer et la reconnaître ?

- Portes Euréliennes : eurélien(ne) est l'adjectif relatif au département d'Eure-et-Loir permettant de situer le territoire communautaire sur la carte de France,
- D'Île-de-France : la référence à l'Île-de-France permet quant à elle de mettre en valeur la proximité du territoire communautaire avec la grande couronne parisienne.

Ses compétences principales sont :

l'enfance / jeunesse et le développement économique.

Le périmètre de l'AVAP est issu des réflexions menées lors des réunions du groupe de travail sur le sujet. Il prend en considération l'évolution de l'urbanisation de la ville et les composantes patrimoniales qui fondent son originalité. Cette approche a conduit à délimiter un périmètre qui couvre 2 entités disjointes:

- au Nord, le centre ancien, les coteaux et les fonds de vallées;
- au Sud, le hameau d'Houdreville et la crête du coteau.



Urbanisme

Un « En bref » (publication municipale - 5 numéros par an) hors-série publié en 2021 précise certaines informations d'urbanisme issues du PLUI et de l'AVAP.

Publication en annexe.



ÉPERNON
AIRE DE MISE EN VALEUR
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR (PPMV) FÉVRIER 2019

- Limite communale
- Périmètre de l'AVAP
- Monument Historique
- Vestige du rempart à conserver et à restaurer
- ✳ Bâti ancien d'intérêt patrimonial à conserver et à restaurer, ayant conservé l'intégralité de ses dispositions d'origine
- Bâti ancien d'intérêt patrimonial à conserver et à restaurer
- Bâti ancien altéré pouvant être conservé, amélioré ou remplacé
- Bâti non repéré
- Mur de clôture ancien d'intérêt patrimonial à conserver et à restaurer
- Cours d'eau
- Ensemble remarquable à préserver et mettre en valeur
- Cheminement à préserver et mettre en valeur
- Alignement d'arbres à préserver et mettre en valeur
- Parcelle agricole ouverte de fond de vallée à conforter et préserver
- Potager collectif à conforter et préserver
- Espace culturel, sportif ou de jeu de caractère ouvert à conforter et préserver
- Parc géré sur un mode naturel extensif ouvert à conforter et préserver
- Jardin à préserver et mettre en valeur
- Boisement humide spontané ou friche
- Paysage ouvert de coteau à conforter et préserver
- Bois à conforter et préserver
- Perspective sur le grand paysage cadrée par une rue
- Cône de vue
- Ligne de crête

1.3

Équipements, commerces et services

Fort d'un tissu économique conséquent (environ **4 000 emplois** sur la commune, dont 3 100 sur la zone industrielle) Épernon bénéficie d'un tissu commercial solide composé de **150 artisans et commerçants**. Une **soixantaine d'associations** complète une offre de services, de culture, d'activités et de sport au sein de la cité.

Depuis l'arrivée du train en 1849, un espace multimodal s'est développé autour de la gare SNCF. A 45 minutes de Paris -Montparnasse, vous y trouverez un tout nouveau garage à vélos (avec bornes de recharges pour vélos électriques), des liaisons bus et car TER / RÉMI, des taxis et de nombreux espaces de stationnement pour véhicules légers.



Épernon comprend environ 150 artisans et commerçants dont :

- 2 commerces / superettes de proximité
 - 1 magasin bio
 - 4 bars brasseries,
 - 2 boulangeries pâtisseries
 - 1 boucherie
 - 8 restaurants (sur place ou à emporter)
 - 2 tabacs / presse
 - 6 taxis
 - 1 hôtel (3 étoiles – 50 chambres)
 - 1 maison d'hôtes « le Prieuré Saint Thomas » (45 chambres)
 - 2 pharmacies
 - 1 maison de santé pluridisciplinaire
 - une trentaine de professionnels indépendants de la santé
- Chaque semaine, le marché du samedi matin regroupe jusqu'à une trentaine de commerçants ambulants proposant produits locaux, artisanaux ou alimentaires variés et de qualité.





Des espaces sportifs pour tous :

Complexe sportif du Closelet :

- 1 piscine d'été
- 4 gymnases
- 3 courts de tennis
- 1 piste d'athlétisme
- 2 terrains de football

Espace « Les Grands-Moulins » :

- 1 salle de fitness
- 1 salle de musculation
- 1 salle de savate & boxe
- 1 dojo

Espace « Les Bouleaux » :

- 3 salles de tennis couvertes
- 1 court de tennis extérieur
- 1 champ de tir à l'arc

En libre accès :

- 1 parcours santé (plateau de la Diane)
- 5 circuits de randonnées (17,5 à 19,5 km)
- 4 terrains de pétanque



Le Conservatoire des Meules et Pavés propose une exposition permanente contant le travail des carriers et tailleurs de pierre, leur vie et contexte social, et expliquant le fonctionnement de l'extraction du grès et des pierres meulières.

Des expositions temporaires (en 2022 sur les Romains), des évènements et l'accueil d'autres associations complètent ce travail.

Exemples du tissu associatif foisonnant



Une des plus grosses associations sportives du département regroupant environ 3 000 licenciés dans 20 sections différentes.



Le dojo du complexe sportif des Grands-Moulins est retenu pour accueillir des délégations pour leurs entrainements aux Jeux Olympiques de Paris 2024.



1.3

Équipements, commerces et services

Consciente de son rôle prépondérant sur le territoire, la ville d'Épernon mène une politique culturelle forte depuis de très nombreuses années.

- Une **salle de spectacle** de 550 places
- Une **médiathèque** avec 15 000 références
- Une **école municipale de musique** regroupant 230 élèves dans 13 disciplines
- De très **nombreux évènements** chaque année

14



Les Prairiales, salle de spectacle :
Théâtre, cinéma, conférences, danse, musique, scolaires...



La médiathèque La Pergola :
500 m² ; + de 15 000 documents ; 5 à 10 évènements par mois



L'école municipale de musique d'Épernon :
Batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare, basse, piano,
saxophone, trombonne, trompette, violon, violoncelle...



Depuis 2022, le festival d'arts d'Épernon (une fois par an) et les Sparno'Expo (tous les 2 mois) se déploient sous différentes formes dans l'écrin des Pressoirs



Le marché de Noël s'étend en coeur de ville : place Artistide Briand et aux Pressoirs



La Saint-Fiacre, évènement phare : plusieurs milliers de personnes viennent visiter Épernon à l'occasion du grand vide-greniers organisé dans le coeur de ville avec ses nombreuses animations.

Des évènements ponctuant l'année



En juin, « musique en ville » fête la musique.



L'hôtel de ville s'illumine pour la Fête Nationale.



Les célébrations nationales trouvent leur écho localement.



De nombreuses animations jalonnent l'année des seniors, ici le repas des aînés.

1.4

Patrimoine de la commune

Le patrimoine d'Épernon est hérité de la longue histoire de la ville :

- une voie romaine
- des édifices médiévaux
- une écluse de l'époque de Louis XIV
- de nombreux témoignages industriels
- la gare
- des demeures de caractère
- des entreprises à la pointe
- ...



Vue ancienne depuis la Prairie



Rue du Gros-Pavé



La maison du Bailli



Rue de la Regratterie



Illuminations des ruelles



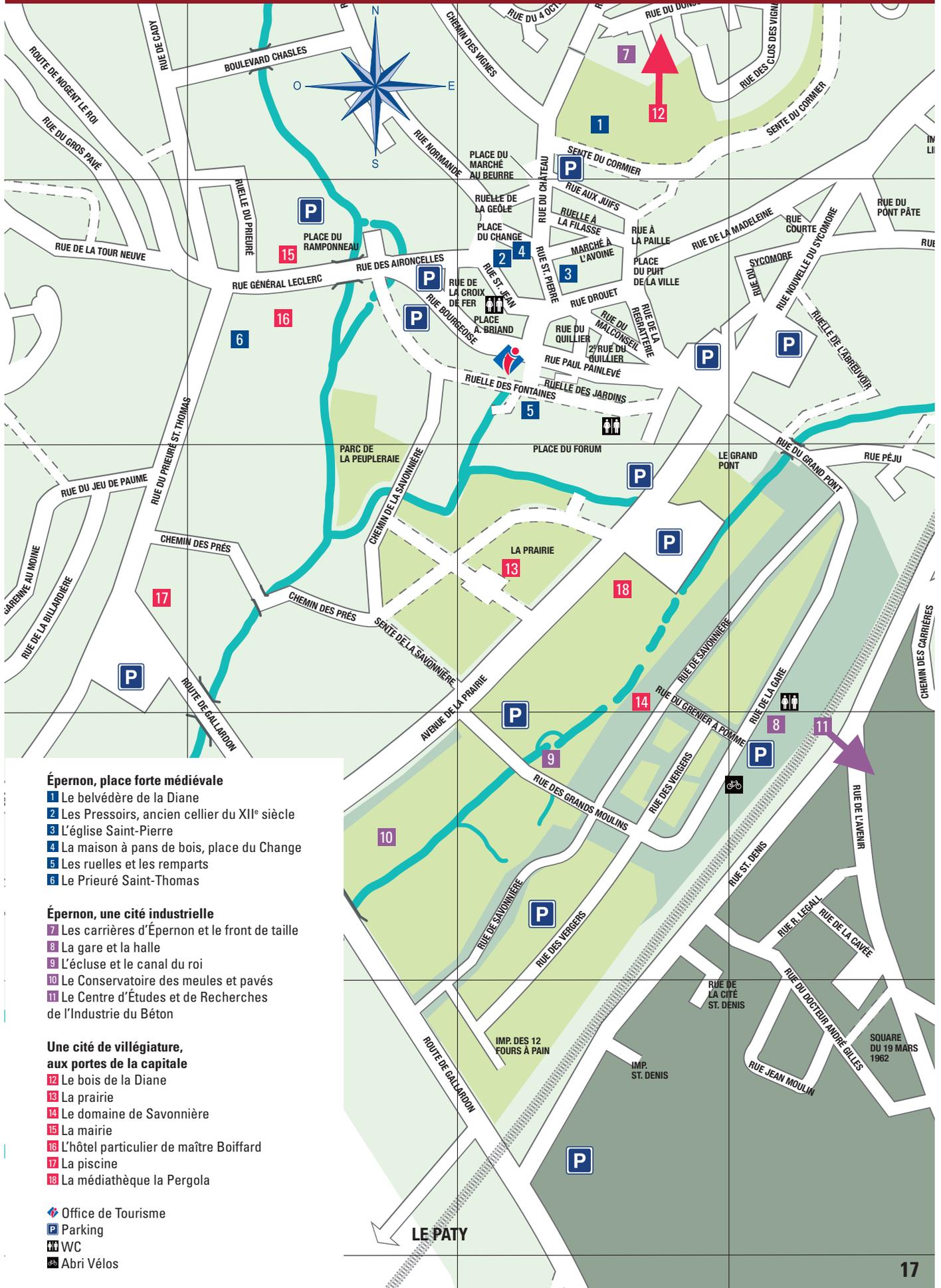
La maison du docteur André Gilles



La place du marché au beurre

1.4.1 - Monuments

(carte & informations reprises de la plaquette PCC créée en 2022)



Épernon, place forte médiévale

- 1 Le belvédère de la Diane
- 2 Les Pressoirs, ancien cellier du XII^e siècle
- 3 L'église Saint-Pierre
- 4 La maison à pans de bois, place du Change
- 5 Les ruelles et les remparts
- 6 Le Prieuré Saint-Thomas

Épernon, une cité industrielle

- 7 Les carrières d'Épernon et le front de taille
- 8 La gare et la halle
- 9 L'écluse et le canal du roi
- 10 Le Conservatoire des meules et pavés
- 11 Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton

Une cité de villégiature, aux portes de la capitale

- 12 Le bois de la Diane
- 13 La prairie
- 14 Le domaine de Savonnière
- 15 La mairie
- 16 L'hôtel particulier de maître Boiffard
- 17 La piscine
- 18 La médiathèque la Pergola

- Office de Tourisme
- Parking
- WC
- Abri Vélos

1.4.1

Monuments

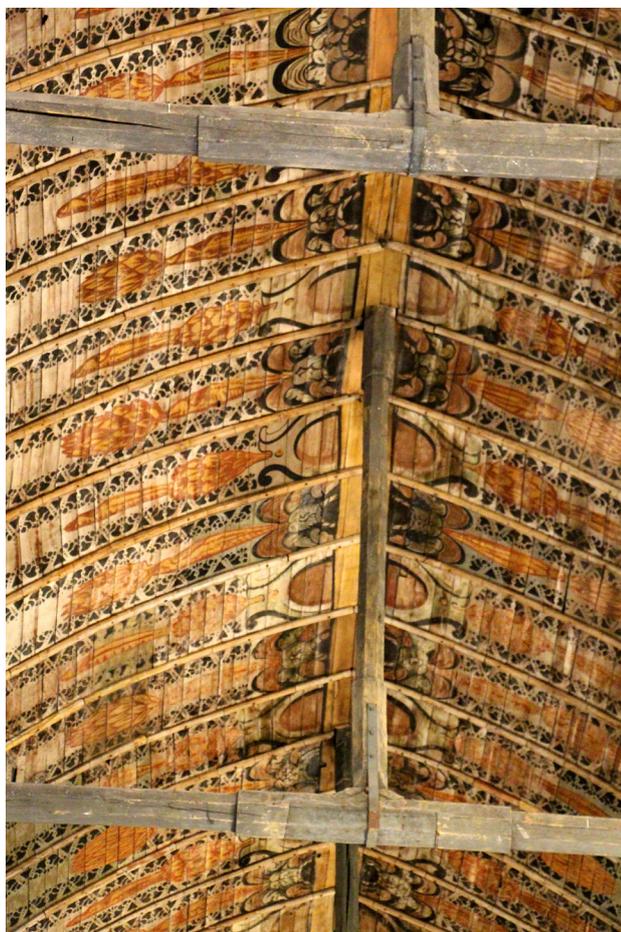
Épernon compte
**3 monuments
historiques :**

- l'église Saint-Pierre
- Les Pressoirs
- la maison à pans de bois de la place du Change



L'église Saint-Pierre :

D'origine romane, mentionnée dès le XII^e siècle, l'église Saint-Pierre (classée monument historique le 26 mai 1942) est située dans le centre ancien. Elle est la dernière des cinq églises paroissiales existant avant 1793. En juin 1940, un bombardement a provoqué la chute partielle des fausses voûtes en stuc datant de 1885, laissant apparaître les charpentes lambrissées peintes du XVI^e siècle. Sous le chœur, un cercueil en bois repose dans un caveau dont l'épithaphe gravée sur une plaque de cuivre attribuerait le corps à Anne Viallard, fille du Duc d'Épernon, décédée au XVII^e siècle.





Les Pressoirs :

La salle des Pressoirs servait de cellier aux religieuses du prieuré Notre-Dame-des-Hautes-Bruyères à Saint-Rémy-l'Honoré dans les Yvelines. La salle abritait le minot : grand récipient en bois servant de mesure, ainsi que deux pressoirs en bois destinés à extraire le jus du raisin des vignes cultivées sur les coteaux. Les moniales avaient le monopole du droit de minage à Épernon, c'est-à-dire le mesurage des denrées, grains et légumes dans la ville. Le cellier constituait un marché en soi car on y vendait les liquides : vin, cidre, huile...

La maison à pans de bois, place du Change :

Sur la place du Change, cœur économique de la cité avec la rue du Château, se trouve une maison à pans de bois construite au XV^e siècle. Inscrite monument historique en 2011, elle comprend, côté rue, un décor sculpté composé, à gauche, d'une statue de Saint-Christophe portant le Christ sur ses épaules et, à droite, d'une statue de l'archange Gabriel, surmontée d'une colombe, évocation de l'Annonciation. Côté cour, la construction en moellons est ornée d'une haute tourelle d'escalier qui culmine à 11 mètres. Cette maison faisait office de bureau de change permettant de remplacer les monnaies en circulation, alors nombreuses à l'époque, par de la monnaie locale pour effectuer les transactions.



1.4.1

Monuments

De nombreux monuments et lieux remarquables jalonnent la cité



Le prieuré Saint-Thomas :

Fondé au XI^e siècle, le prieuré Saint-Thomas dépendait de l'abbaye bénédictine de Marmoutier près de Tours. Les moines tiraient leurs revenus des terres qu'ils possédaient et des impôts qu'ils prélevaient. Épernon étant une étape entre Chartres et Saint-Jacques-de-Compostelle, les moines accueillaient des pèlerins. Le prieuré a été vendu à la Révolution et occupé jusqu'en 1936 par différents industriels. Aujourd'hui, la communauté religieuse de la Congrégation des Sœurs du Christ assure la pérennité de ce lieu d'accueil de pèlerins et ouvre le parc à la promenade.



La gare et la halle :

La construction de la gare et de la ligne de l'Ouest en 1849 va être déterminante pour l'essor économique d'Épernon. C'est de cette gare que vont partir les pavés qui constitueront près de 75% des rues de Paris. C'est de là également que seront chargées les célèbres meules de moulins d'Épernon dont la dureté et la résistance sont mondialement reconnues. Elles seront ensuite acheminées dans le monde entier.



Les ruelles et les remparts :

Les remparts édifés au XII^e siècle, à la suite de l'expansion de la ville, surplombaient autrefois des fossés. Ces derniers sont comblés dès le XVIII^e avec les remblais des carrières de grès des alentours. Par la suite, la commune fait l'acquisition de ces parcelles et les transforme en voie de circulation menant aux jardins ouvriers au XIX^e siècle.

Le belvédère de la Diane :

Sur ce promontoire, se situait le château fort d'Épernon construit par la volonté d'Hugues Capet au XI^e siècle. La citadelle faisait partie de la ceinture de défense du domaine royal contre les ducs de Normandie. Deux enceintes protégeaient le fort et, au milieu de la seconde, s'érigait un donjon de 40 mètres.

Le château a été détruit pendant la guerre de Cent Ans, et les pierres ont été récupérées par les habitants pour construire la ville.

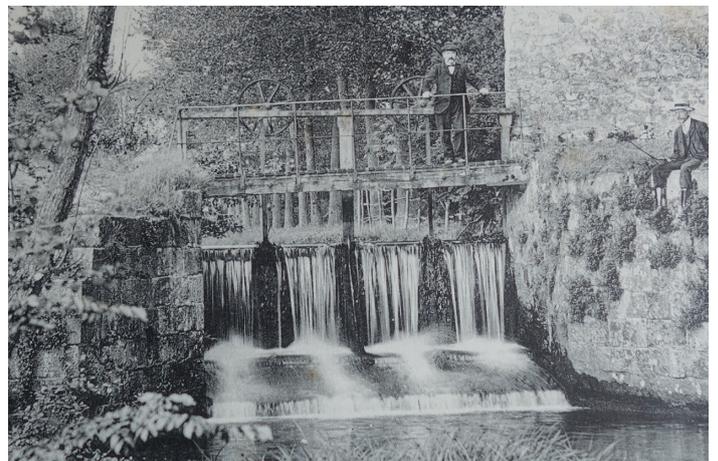


Les carrières d'Épernon et le front de taille :

À l'entrée d'une ancienne carrière de grès, le front de taille haut de trois mètres y est particulièrement dégagé. Dans ces carrières à ciel ouvert, l'extraction était peu ou pas mécanisée. C'était un travail de forçat exécuté à la seule force des bras. L'exploitation des carrières a connu son apogée au XIX^e siècle et n'a disparu que dans les années 1960. L'extraction de la meulière se faisait, elle, au sud de la rivière La Drouette.

L'écluse et le canal du roi :

Lors de la construction de l'aqueduc de Maintenon, Louis XIV commande à Vauban l'aménagement d'un canal pour accélérer le chantier en transportant les pierres par voie d'eau. Ce canal, longtemps appelé canal du roi, porte aujourd'hui le nom de Drouette, l'une des rivières dont il puise les eaux.



1.4.1

Monuments

De nombreux monuments et lieux remarquables jalonnent la ville



Le Conservatoire des Meules et Pavés :

L'exploitation des carrières de grès et de pierres meulières a été la première activité industrielle de la région entre 1850 et les années 1960. Elle a durablement marqué l'histoire d'Épernon. A travers une abondante collection d'outils, de témoignages et de documents originaux, le Conservatoire des Meules et Pavés raconte cette surprenante aventure humaine et cette épopée industrielle.



Le bâtiment principal du CERIB :

Le CERIB est un centre technique industriel en recherches et innovations pour l'industrie du béton. Le bâtiment principal a été construit en 1970 par les architectes D. Maunoury et M. Bréant. Ses panneaux en dalles de verre sont l'œuvre du maître verrier eurélien Jacques Loire. Le bâtiment a obtenu en 2016 le label « Architecture Contemporaine Remarquable ».



La piscine :

Témoignage de l'essor de la natation sportive, la piscine d'Épernon a été construite par les membres de l'amicale laïque d'Épernon, en 1935. Elle était à l'époque la deuxième piscine olympique de France.



Le domaine de Savonnière :

Le hameau de Savonnière se développe au XIX^e siècle. Un des directeurs du grand magasin le Bon Marché à Paris et son épouse, Madame Kelsen, se font construire une maison et des communs ainsi qu'une ferme modèle, lieu d'innovation technologique et agricole. Une partie du domaine a disparu, subsistent néanmoins la bergerie de la ferme et la rotonde. La rotonde correspond au pavillon de Normandie présenté pendant l'exposition universelle de Paris en 1900. Ce pavillon a été démonté et reconstruit à Épernon. Une partie est devenue une aire de battage et abrite aujourd'hui « le Conservatoire des Meules et Pavés ».

La mairie :

Cet hôtel particulier, dit « château des Tourelles », a été construit en 1887 pour un boucher parisien. Son architecture est caractéristique de l'inventivité du XIX^e siècle : il mêle techniques modernes et styles librement inspirés du passé. Cet hôtel particulier abrite la mairie depuis 1980 et une partie de l'ancien domaine est occupée par le collège.



L'hôtel particulier de maître Boiffard :

Maître Boiffard, notaire à Épernon, fréquente assidument la Coupole, un de ces cafés « tendance » de Paris, fréquenté par de nombreux artistes tels que Georges Braque, Guillaume Apollinaire, Pablo Picasso. Il leur ouvre la porte de son hôtel particulier à Épernon, où sont organisées des réceptions. De nombreux artistes vont ainsi fréquenter la cité.

La médiathèque la Pergola :

Ouverte en 2019, la médiathèque la Pergola est située dans la vallée, une source d'inspiration lors de sa création. Bâtie sur pilotis pour limiter l'empreinte sur l'environnement et ouverte par de larges baies, la médiathèque brouille les frontières entre intérieur et extérieur. Les fresques de l'artiste Rafaëlle Ishkinazi représentent les patrimoines de la ville sur les plafonds de la médiathèque et incarnent cette rencontre voulue par les architectes (agence Mu).

En 2020, le bâtiment a reçu le Coup de Cœur du jury du Grand prix Livres Hebdo des Bibliothèques, séduit par la luminosité, la modernité et la sérénité du lieu.



1.4.2

Site Patrimonial Remarquable

Le S.P.R. (Site Patrimonial Remarquable) se substitue à l'A.V.A.P. (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) suite à la loi n°2016-925 du 8 juillet 2016

Le projet de création d'une A.V.A.P. a été arrêté par la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France, puis approuvé comme S.P.R. le 14 mars 2019. Ce dispositif marque la volonté de la municipalité de protéger et mettre en valeur le patrimoine de la ville d'Épernon tant architectural que naturel. Épernon, Petite Cité de Caractère, par son histoire et sa géographie, se doit de préserver ou de faire évoluer, le S.P.R. qui s'appuie principalement sur un règlement intégré à titre de servitude au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Sont concernés les propriétaires habitant dans le périmètre délimité qui comprend essentiellement le centre-ville et les faubourgs d'Épernon ainsi que le hameau d'Houdreville.

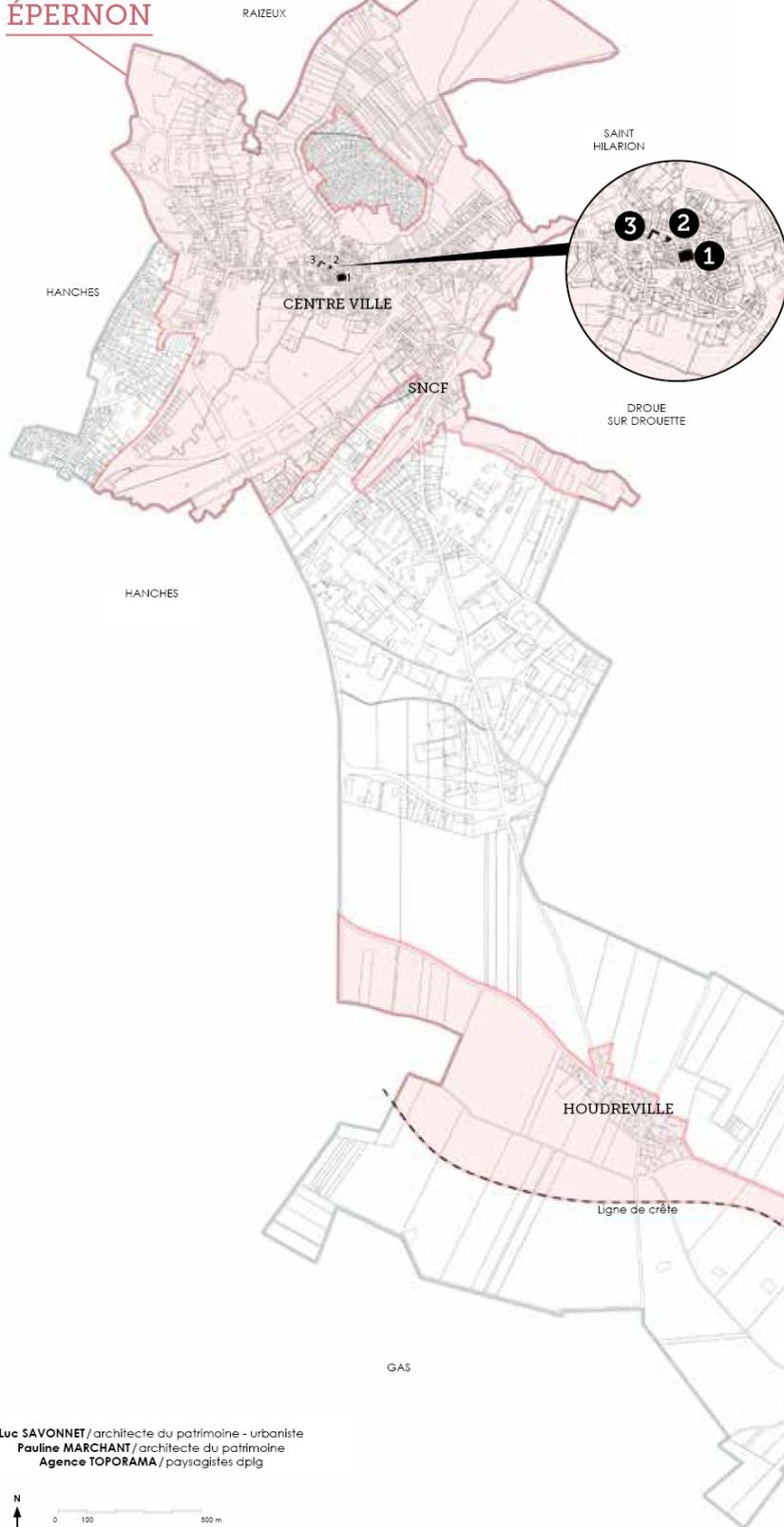
Dans ce secteur, tous les travaux sur l'aspect extérieur (y compris un remplacement à l'identique), qu'ils touchent à l'espace public ou privé, au bâti ou même à l'aménagement d'un terrain (y compris les accès, la voirie ...), doivent être précédés d'une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, etc).

Toutes les demandes d'autorisation sont soumises à l'appréciation de l'Architecte des Bâtiments de France. Il émet des prescriptions ou des observations visant à améliorer la qualité des rénovations envisagées par les propriétaires.



Le hameau d'Houdreville

ÉPERNON



ÉPERNON
AIRE DE MISE EN VALEUR
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

PLAN DE PÉRIMÈTRE

FÉVRIER 2019

- Limite communale
- Périètre du S.P.R.
- Monument Historique :
 - 1- Église Saint-Pierre
 - 2- Maison n°5 place au Change
 - 3- Les Pressoirs
- ⤿ Abord subsistant au-delà du périmètre du S.P.R.

Luc SAVONNET / architecte du patrimoine - urbaniste
Pauline MARCHANT / architecte du patrimoine
Agence TOPORAMA / paysagistes dplg



1.4.3

Patrimoine naturel

Entre l'éperon rocheux et la vallée à la confluence des trois rivières (la Drouette, la Guesle et la Guéville), la cité d'Épernon s'est construite en amphithéâtre autour de la prairie.

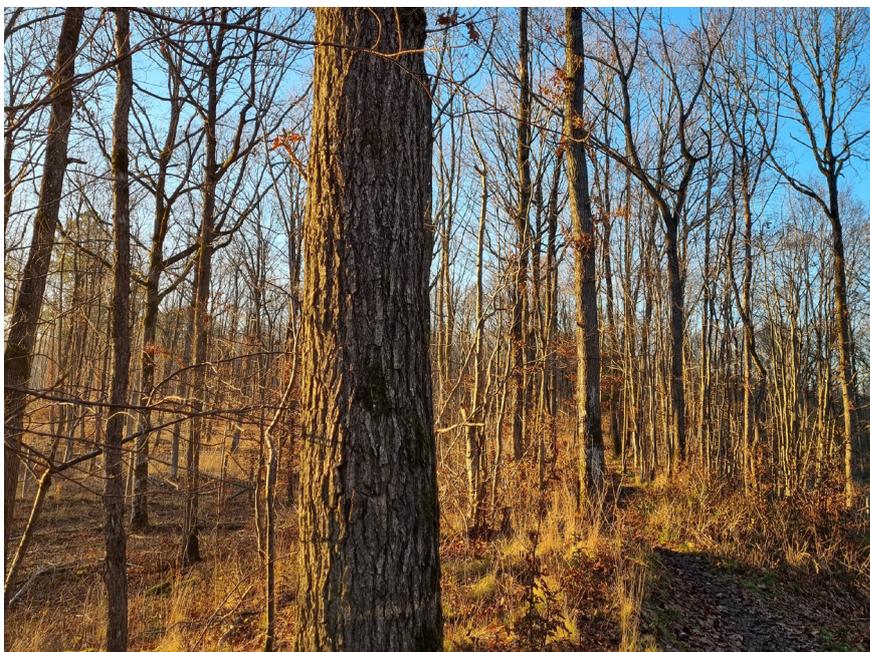


Le point de vue du belvédère de la Diane :

Montez au belvédère de la Diane pour découvrir une vue panoramique de la cité d'Épernon. Vous pourrez y admirer la ville dans son écrin de verdure. Du vieux bourg à la zone industrielle en passant par la prairie : vous contemplez la richesse de l'environnement sparnonien.

Le bois de la Diane :

Épernon est située au sud de la forêt de Rambouillet. Autrefois réserve de chasse, des centaines de chasseurs parisiens venaient à Épernon chaque week-end par le train. Depuis le plateau, des chemins mènent vers le bois de la Diane, seuil méridional de la forêt de Rambouillet.





La prairie :

Épernon s'est construite en surplomb d'une vallée marécageuse. Au XIX^e siècle, avec la gare toute proche, les terrains sont convoités par la bourgeoisie parisienne pour la construction de maisons de style éclectique. Une partie de la prairie est restée intacte et sert aujourd'hui de lieu de promenade privilégié pour les Sparnoniens.



1.4.3

Patrimoine naturel

Bénéficiant d'un patrimoine naturel remarquable, Épernon est construite dans un écrin de verdure. Consciente de l'attractivité et de la force représentée par ce cadre de vie exceptionnel, la ville marque une attention particulière à sa biodiversité ainsi qu'à son patrimoine animal et végétal.

Quelques chiffres :

- 645 hectares - superficie totale
- 29.5 km de voies communales
- 9 km de chemins communaux
- 5 départs de circuits de randonnées (17.5 à 19.5 km)
- 12,8 hectares d'espace classé en zone N (naturel)
- 84 hectares d'espace classé en zone Ntvb (boisé)
- 75 hectares d'espaces verts ouverts au public

Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC):

En 2016 & 2017, Épernon a mandaté l'association Eure-et-Loir Nature pour réaliser un IBC complet de la commune. Celui-ci a identifié 368 espèces faune-flore réparties en 270 espèces végétales et 98 animales.



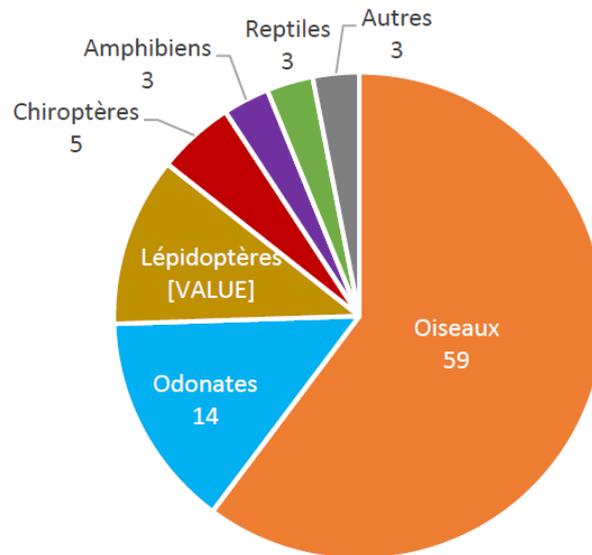
Espèces végétales patrimoniales :

L'inventaire de flore d'Épernon a permis d'identifier 9 espèces patrimoniales sont répertoriées : grande bardane, laiche aigue, laiche distique, orchis négligé (2), corydale à tubercules pleins (4), prêle des eaux, géranium luisant, orpin rougeâtre et vesce jaune.

Du fait d'un statut réglementaire, 10 autres espèces peuvent être également considérées comme patrimoniales malgré leurs fréquences plus « communes » : robinier faux-acacia, vigne vierge commune, fresne commun, Epilobe (1), vergerette du Canada et Véronique filiforme (3).



Nombre d'espèces référencées par groupe taxonomique de la faune d'Epernon :



Espèces animales patrimoniales

Parmi la faune inventoriée, 3 espèces sont identifiées comme patrimoniales : cochevis huppé (1), bécassine des marais (2) et vanneau huppé (3).

La liste rouge régionale recense également 9 espèces quasi-menacées, dont 1 papillon, 2 chauve-souris et 6 oiseaux.



En conclusion de l'IBC réalisé, une dizaine de zones a été identifiée comme zones d'intérêt avec des enjeux de conservation notables (prairies humides, bois de la Diane, bois humide, parcs, prairie, Houdreville, prieuré, prairie des bouleaux, verger, garenne Saint-Anne).

La gestion de la ville, de son urbanisme et de ses grands projets intègrent pleinement ces données et tendent à préserver l'entièreté du patrimoine, naturel comme bâti.





2. Actions engagées depuis la dernière commission

- Action importante depuis le passage de la dernière commission
- Action réalisée depuis le passage de la dernière commission, mais marge de progrès encore réalisable
- Action peu traitée depuis le passage de la dernière commission

CRITÈRES PREALABLES D'ADMISSION		
	Auto évaluation	Observations
L'agglomération doit être soumise à une protection au titre des Monuments Historiques, ou d'un Site Patrimonial Remarquable.		Le SPR a été approuvé par la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France le 14 mars 2019.
Commune de moins de 6000 habitants à la date de la demande d'adhésion		Épernon compte 5704 habitants au 1 ^{er} janvier 2022
L'agglomération doit avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène témoin de son histoire, avoir exercé et/ou exercer des fonctions urbaines de centralité		Épernon est chef-lieu de canton. C'est une ville médiévale sur un petit territoire : 645 hectares, construite en amphithéâtre autour de la Prairie. Elle possède trois monuments historiques : Les Pressoirs, l'Eglise Saint-Pierre, la maison à pans de bois de la place du Change. Historiquement Épernon est une cité industrielle : l'exploitation des carrières de grès et de pierres meulières fut la première activité industrielle de la région, entre la seconde moitié du XIXe siècle et les années 1960. De nombreuses traces de cette activité subsistent et sont exposées au conservatoire. Aujourd'hui encore grâce à son dynamisme, la zone industrielle de haute technologie est le troisième pôle d'activité du département et constitue un bassin de plusieurs milliers d'emplois.
La commune doit avoir un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels.		Portée par la continuité des projets des équipes municipales qui se succèdent, la ville d'Épernon planifie ses réalisations selon les programmes des représentants municipaux élus. Les projets sont élaborés de manière réaliste et s'intègrent dans un Plan Pluriannuel d'Investissement qui se veut évolutif en fonction d'impératifs et d'impondérables inhérents à la gestion d'une cité de 5700 habitants. Le patrimoine matériel et immatériel de la ville, scindé entre éléments publics et privés, est un des points centraux de la politique de la cité.
La commune doit s'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire.		La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France a implanté début 2022 un bureau de l'office de tourisme à Épernon. Celui-ci symbolise la volonté des acteurs du territoire de mettre en valeur le patrimoine sparnonien dans une stratégie de développement du tourisme. Des liens sont également construits avec l'office du tourisme départemental afin de mettre en valeur la cité.

ENGAGEMENTS

A. Engagement de la commune à entretenir, restaurer et mettre en valeur les patrimoines, à embellir et requalifier les espaces publics conformément aux exigences du site et à sa typologie

Création d'un Site Patrimonial Remarquable	Auto évaluation	Observations
Les communes s'appuient sur un règlement adapté et actualisé : Règlement issu de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural (ZPPAU), règlement issu de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager (ZPPAUP), Règlement issu de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) et/ou un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).		Le projet de création d'une A.V.A.P. a été arrêté par la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France, puis approuvé comme S.P.R. le 14 mars 2019. Ce dispositif marque la volonté de la municipalité de protéger et mettre en valeur le patrimoine de la ville d'Épernon tant architectural que naturel.
Entretien et valorisation de l'espace public	Auto évaluation	Observations
Enfouissement des réseaux et intégration des postes de transformation		Plan pluriannuel d'enfouissement des réseaux en cours : - rue du Prieuré Saint-Thomas (2018-2019) - route de Boulard (2019) - rue de Crochet, rue du Pont Patté (2020) - rue du Général Leclerc (2021) - route de Nogent-le-Roi et rue Alfred Manceau (2022)
Revêtement de voirie et des espaces publics de qualité bien intégré au site		- Réalisation de la ruelle des Fontaines pour la résidence séniors inaugurée le 1 ^{er} décembre 2017 - Aménagement de la place des enfants sages lors de la construction de l'école maternelle Louis Drouet (novembre 2017) - En 2018-2019 aménagement de la rue du Prieuré et la rue des Piqueurs de Grès - Création de la médiathèque La Pergola, 600 m ² sur pilotis aux abords de la Prairie. Inaugurée en mars 2019 - Requalification de la route de Boulard 2020-2021 - Dans le cadre de l'opération bourg-centre (<i>cf annexe : en bref hors série</i>) : démarrage des travaux de réhabilitation du parking du Ramponneau en juillet 2022 qui seront suivis de la rénovation des rues du Général Leclerc et Bourgeoise.
Dispositifs de répurgation (poubelles et containers, toilettes publiques, ...) discrets et adaptés		Remplacement des conteneurs enterrés place du Change avec un équipement discret s'intégrant dans l'environnement Toilettes publiques place Aristide Briand, à la gare et au Forum
Flux de circulation et espaces dédiés aux stationnements maîtrisés, liaisons douces favorisées		Épernon possède plus de 1600 places de stationnement et plus de 2 km de liaisons douces via les ruelles et la Prairie
Mobilier urbain et micro signalétique directionnelle homogène et de qualité		Pour le mobilier urbain peint : RAL n° 7024 Tous les espaces dédiés au stationnement ont été identifiés avec une signalétique indiquant le temps de marche à pied pour rejoindre le centre-ville
Mise en lumière et éclairage public intégrés dans le projet architectural et/ou paysager global dans le respect des normes environnementales		- Plan lumière adopté dès 2007 - Remplacement sur l'éclairage public des lanternes par des lumières leds moins consommatrices d'énergie - Éclairage de bâtiments publics lors de manifestations (Noël - 14 juillet...)
Aménagement paysager approprié au caractère des lieux. Encouragement à la mise en place d'un plan/guide pratique d'aménagement paysager et de fleurissement.		La ville est classée Première Fleur depuis le 19 novembre 2016 Maintien du label (courrier de l'ARF en novembre 2021) Installation de pots décoratifs avec plantes en ville Redéfinition de la technique et des couleurs du fleurissement par le service espaces verts.

2

Actions engagées depuis la dernière commission



Signalétique urbaine



Enfouissement des conteneurs place du Change en 2021



Vue aérienne de l'urbanisation d'Épernon aujourd'hui

L'office du tourisme d'Épernon vous accueille du jeudi au samedi de 11h à 17h





Requalification de la route de Boulard en 2020-2021



La ville déploie un plan pluriannuel d'enfouissement des réseaux. Ici la rue du Général Leclerc faite en 2021



La Pergola, médiathèque municipale inaugurée en mars 2019

Entretien et valorisation du bâti public	Auto évaluation	Observations
Restauration, réhabilitation et entretien des édifices et monuments publics		Réfection d'un pilier et enduits des Pressoirs fin 2017 Réparation des 3 cloches de l'église achevée fin 2017 : Suzanne Madeleine, Henriette Anne Louise, Pierre Gabrielle Reprise des murs des ruelles au Forum et à la résidence des Fontaines Piquetage des enduits de la façade de la maison à pans de bois de la place du Change (souscription) Remplacement de toutes les huisseries de l'Hôtel de ville
Suppression des friches urbaines, des « points noirs » et/ou « verrues »		Maison du forum (en cours) Le bâtiment du 4 rue Drouet mis en péril fait l'objet d'études.
(Ré)investissement des lieux patrimoniaux pour de nouveaux usages		Étude en cours pour déterminer la destination de : - la maison à pans de bois après sa réhabilitation - l'ancienne mairie de la place Aristide Briand
Entretien et valorisation du bâti privé	Auto évaluation	Observations
Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la définition, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la ville (Réunion de la Commission Locale du SPR, débats publics, conseils citoyens, consultations citoyennes, participation dans les choix d'aménagement, inventaires participatifs,...)		Enquête citoyenne d'avril 2018 pour la réhabilitation de la place Aristide Briand Réunion de la commission locale SPR le 6 juillet 2015 Réunion publique « urbanisme » pour présenter le règlement AVAP 8/12/2021 Consultation de riverains pour la réhabilitation de rues Enquête effectuée par le BRGM pour dresser un inventaire des cavités souterraines Enquête publique sur le projet de valorisation de l'espace des ruelles
Encouragement à la restauration, la réhabilitation, la requalification et l'entretien du bâti privé (mesures incitatives, conseils aux particuliers, ...)		Subvention de la commune de 30% avec un plafond de 3000 à 5000 € selon le repérage du bâtiment sur le plan du SPR depuis le 13 mai 2019 : plus de 110 dossiers déjà instruits. Parution d'un bulletin d'information En Bref hors série « spécial urbanisme » (<i>Publication en annexe</i>) Pour les dossiers labellisés par la Fondation du patrimoine en partenariat avec la ville : subvention de 20% des travaux. Conseils gratuits du CAUE
Encouragement des personnes à participer, contribuer et prendre leur part à la valorisation des abords visibles depuis l'espace public et de manière appropriée au site (chantiers participatifs, aides au fleurissements, ...)		Participation des habitants au concours municipal des maisons fleuries
Incitation à la mise en place de devantures et d'enseignes correspondant à la typologie du lieu.		Charte des devantures établie en 2015 avec le CAUE Accompagnement des administrés par les agents du service urbanisme de la mairie dans le traitement des dossiers déposés
Incitation à la suppression des panneaux publicitaires aux entrées de ville		Fait avec l'appui de la DDT
Incitation à la dissimulation des climatiseurs et toutes formes de captage télévisuel, radiophonique et téléphonique visibles depuis l'espace public et suppression des dispositifs non utilisés ou hors d'usage		Disparition progressive des rateaux, paraboles etc dans l'ensemble de la ville.
Intégration de manière raisonnée des dispositifs de captage, transmission et distributions des énergies renouvelables.		Aucune éolienne sur le territoire. Validation par l'ABF de toute installation dans la zone du SPR

B. Engagement de la commune en faveur de l'accueil du public

	Auto évaluation	Observations
Organiser l'accueil des visiteurs sur l'année en privilégiant une structure d'accueil touristique reconnue, ouverte en haute saison et disposant de personnels compétents lors des temps forts de la cité		Restauration d'un local pour accueillir l'Office du Tourisme au centre ville Ouverture du bureau de l'office de tourisme au 1 rue Bourgeoise du jeudi au samedi de 11h à 17h (depuis avril 2022) avec organisation d'activités et d'animations sur le territoire en partenariat avec le service culturel et les associations locales
Mettre en place un dispositif d'information et de communication notamment touristique, permanent et adapté à toutes les personnes intéressées par la cité (Programme de manifestations, d'expositions, de visites, plans de documents présentant la cité, site internet, ...)		Dépliant PCC Épernon Journaux lumineux d'information – bulletins d'informations municipales «en bref», site internet, Facebook – Application Epernon Modernisation de l'identité visuelle de la commune avec la création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique identique sur l'ensemble des services municipaux Installation d'une table d'orientation au plateau de la Diane
Engager une politique de valorisation des patrimoines, mettre en place des dispositifs d'interprétation des patrimoines permettant la découverte de manière autonome de la cité		Deux parcours découverte : - Épernon Cité médiévale - Épernon, Cité industrielle Organisation de visites guidées le dimanche après-midi dès le 1 ^{er} mai (par l'association Épernon Patrimoine et Alentours)
Détenir au minimum, en cœur de cité, un café-restaurant et un commerce multiservices proposant des produits locaux de qualité		Cinq restaurants en ville Divers points de restauration en « vente à emporter » 2 épiceries ouvertes 7 jours sur 7
Posséder un lieu d'hébergement touristique affilié à un réseau de qualité en cœur de cité, ou dans un rayon de 5 kilomètres		Epi Hôtel (50 chambres) Prieuré Saint Thomas (45 chambres)
Favoriser l'accueil des métiers d'art par l'installation d'artistes et d'artisans d'art et / ou l'accueil en résidences, dont la production sera accessible au public.		

C. Engagement de la commune en faveur de l'animation

	Auto évaluation	Observations
Encourager chacun à participer, contribuer et prendre sa part aux actions engagées en faveur de l'animation et de la vie culturelle (Dynamique associative, manifestations cherchant la participation des habitants)		Collaboration avec l'association « Epernon Patrimoine et Alentours » qui gère le Conservatoire des Meules et Pavés Soutien technique et financier à l'Amicale qui organise de nombreuses manifestations sportives accessibles à toutes les tranches d'âge de la population sparnonienne En plus des subventions qu'elle accorde aux associations (180 000€ en 2022), la ville les soutient en mettant à disposition du matériel, des salles et ses outils de communication
Organiser et/ou favoriser la mise en place d'au moins une manifestation annuelle culturelle et festive valorisant les patrimoines matériels et immatériels de la cité		Organisation d'un festival d'arts en mai 2022 et de Sparno'expos (comprenant 5 expositions) aux Pressoirs Sparno'photos : sur divers points de la ville (Pressoirs, église, Pergola, Prieuré Saint Thomas et espace sportif)
Organiser et/ou favoriser une manifestation commerciale et artisanale présentant des productions locales ou régionales (foires, marchés...)		Saint Fiacre, marché de Noël
Détenir au minimum un lieu d'exposition		Les Pressoirs

2

Actions engagées depuis la dernière commission

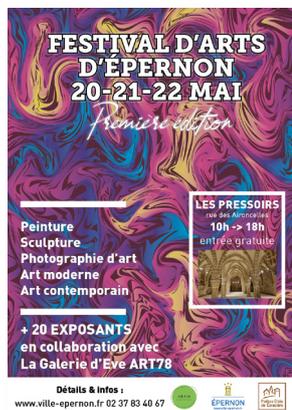
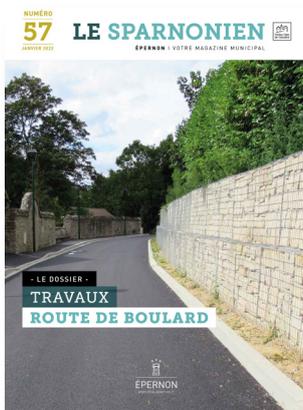


Un bâtiment au 4 rue Drouet s'est partiellement effondré le 4 janvier 2020. Une mise en péril a été prononcée par la Mairie qui a procédé au renforcement et à la sécurisation de l'édifice. La rue est actuellement coupée à la circulation.



Réfection d'un pilier et reprise des enduits des Pressoirs en 2017





Exemples de la charte graphique de la ville intégrant le logo PCC : le Sparnonien (journal annuel), une affiche, le « en bref » (publication trimestrielle) et le programme culturel annuel des Prairiales.



Le logo de la ville, modernisé en janvier 2021



Les Pressoirs, lieu d'exposition, accueillent depuis 2022 le Festival d'Art d'Épernon et les Sparno'expo.



L'association Épernon Patrimoine et Autours organise des visites guidées de la ville

D. Engagement de la commune à participer à la vie du réseau

Auto évaluation		Observations
Ratifier le contrat de licence de marque et ses annexes pour les communes homologuées		Signé le 16 avril 2018
Participer à la vie du réseau territorial, développer des synergies avec les Petites Cités de Caractère® voisines		Le Maire est au conseil d'administration de PCC Centre-Val de Loire L'ancien Maire et Maire honoraire est présidente de l'association départementale PCC
Respecter l'image et les principes attachés à la marque		Depuis la mise en place de la nouvelle charte graphique, insertion du logo PCC sur tous les supports de communication
Affirmer son appartenance au réseau Petites Cités de Caractère® en affichant le panneau « Petite Cité de Caractère® » et le logo aux entrées principales de la cité et dans la publication de ses supports de communication patrimoniaux et touristiques		Panneaux aux entrées de ville installés. Logo sur papier à lettre et tous documents de la ville
Relayer les manifestations organisées par le réseau, s'inscrire dans les manifestations nationales et internationales (Journées Européennes du Patrimoine, Journées Européennes des Métiers d'Art...).		

2 DIMANCHE 22 JUIN 2022, ÉCHO RÉPUBLICAIN

LE FAIT DU JOUR

Ils mettent en valeur le patrimoine

et les atouts des villes et des villages

ÉCHO RÉPUBLICAIN DIMANCHE 22 JUIN 2022, 3

LE FAIT DU JOUR

En Eure-et-Loir, ces labels qui valent le détour

Distinctions

Difficile aujourd'hui de trouver une commune non labellisée. Elles peuvent l'être pour leurs institutions sportives, leur histoire, leurs musées, leur bocaux... Quel est l'intérêt d'arborer ces distinctions ? Les villes et leurs habitants y trouvent-ils leur compte ?

Aurélien Chapin
a.chapin@eure-et-loir.fr

Il y a des distinctions « Villes et Villages fleuris, Ville internet, Pavillon Bleu, ville Unicef amie des enfants, Station verte, ville d'art et d'histoire, Petites cités de caractère, ville active et sportive, Plus beaux détours de France... »

Il en existe des dizaines. Villes et Villages fleuris, Ville internet, Pavillon Bleu, ville Unicef amie des enfants, Station verte, ville d'art et d'histoire, Petites cités de caractère, ville active et sportive, Plus beaux détours de France...

Pour avoir le droit d'arborer un ou plusieurs de ces distinctions, les communes doivent faire valoir leurs arguments, constituer un dossier et, parfois, verser une cotisation. Cette dernière est-elle rentable ?

1. **Le fier.** Tous les élus contacts l'évoquent. Plus encore qu'un quelconque avantage économique, c'est la satisfaction de vivre dans une belle commune qui est mise en avant.

2. **Un atout touristique.** La plupart des labels valorisent le patrimoine, l'architecture des villages, l'un des plus connus est celui des « Villes et villages fleuris ».

3. **Un atout économique.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

4. **Un atout pour les habitants.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

5. **Un atout pour les visiteurs.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

6. **Un atout pour les touristes.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

7. **Un atout pour les investisseurs.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

8. **Un atout pour les élus.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

9. **Un atout pour les citoyens.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

10. **Un atout pour les associations.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

11. **Un atout pour les entreprises.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

12. **Un atout pour les écoles.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

13. **Un atout pour les universités.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

14. **Un atout pour les médias.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

15. **Un atout pour les citoyens.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »



CAIRE DE VE. Épernon est une Petite cité de caractère depuis 2013. PHOTO AURÉLIE CHAPIN

de mise en valeur du patrimoine. D'après l'étude réalisée par l'Inpss, 42 % des Français et près d'un habitant d'Île-de-France sur deux tiennent compte des labels touristiques lors de l'organisation de leurs week-ends ou vacances. L'association Petites cités de caractère a fait paraître une étude d'impact de sa marque. Les élus des communes adhérentes affirment que leur village reçoit plus de visiteurs, français et étrangers, depuis leur homologation.

3. **Des avantages économiques.** 76 % des communes « Petites cités de caractère » affirment également recevoir plus facilement des subventions publiques. Un atout partagé par Bruno Perry, maire de Yèvres, unique « Ville active et sportive » du département. Les intérêts économiques des appellations sont parfois difficiles à quantifier, selon Pauline Wauville, chargée de la promotion du territoire à Cloys-les-Trois-Rivières, « Village étape ».

4. **Quelques contraintes et obligations à supporter.** Si les avantages sont nombreux, les obligations ne sont pas négligeables. Les élus et les habitants sont soumis à des règles. Le fait de respecter un règlement, des critères, Yèvres a implanté une aire de services pour les cyclistes, ils peuvent y regagner leurs points.

5. **Un atout pour les habitants.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

6. **Un atout pour les visiteurs.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

7. **Un atout pour les touristes.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

8. **Un atout pour les investisseurs.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

Selon Fabien Verdier, maire de Châteauneuf (« Plus beau détour de France », « Ville fleurie », « Cité remarquable... »), « c'est la somme des labels qui génère l'activité économique. Ils démontrent un cadre de vie agréable et un territoire dynamique où les gens veulent habiter ».

Les gérants de boutique ne sont pas les seuls à tirer leur épingle du jeu. Le secteur immobilier se frotte aussi les mains. « Dans les communes labellisées, tous les biens qui étaient à vendre ont été achetés », certifie Laurent Mazurier, directeur de l'association des Petites cités de caractère.

4. **Quelques contraintes et obligations à supporter.** Si les avantages sont nombreux, les obligations ne sont pas négligeables. Les élus et les habitants sont soumis à des règles. Le fait de respecter un règlement, des critères, Yèvres a implanté une aire de services pour les cyclistes, ils peuvent y regagner leurs points.

5. **Un atout pour les habitants.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

6. **Un atout pour les visiteurs.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

7. **Un atout pour les touristes.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

8. **Un atout pour les investisseurs.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

9. **Un atout pour les citoyens.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

10. **Un atout pour les associations.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

11. **Un atout pour les entreprises.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

12. **Un atout pour les écoles.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

13. **Un atout pour les universités.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

14. **Un atout pour les médias.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

15. **Un atout pour les citoyens.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »

16. **Un atout pour les associations.** Les labels sont source de reconnaissance « aux employés de la ville. Les labels sont une récompense d'un travail, de l'investissement d'un village... »



Entrée de ville par la route de Rambouillet



Des pots de fleurs participant à l'embellissement de la ville



Les élus et représentants de la ville d'Épernon visitent d'autres Petites Cités de Caractères





3. Programme pluriannuel : le projet patrimonial pour les 5 prochaines années

3

Programme pluriannuel

Le programme des projets à venir sur les prochaines années est le reflet de la vision du territoire de l'équipe municipale.

Ceux-ci sont mis en place et déployés pour les habitants sparnoniens tout en rayonnant sur les territoires alentours.

Lorsque des décisions politiques engagent le secteur avoisinant, une concertation est engagée avec la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France et avec les communes avoisinantes (Hanches...).

Chaque projet prend source au sein des marqueurs du caractère de la cité : un patrimoine historique riche, une situation géographique favorable, un cadre verdoyant, une industrie forte ainsi qu'un dynamisme culturel, sportif et associatif foisonnant.

3.1

Bourg-centre : une vision du territoire

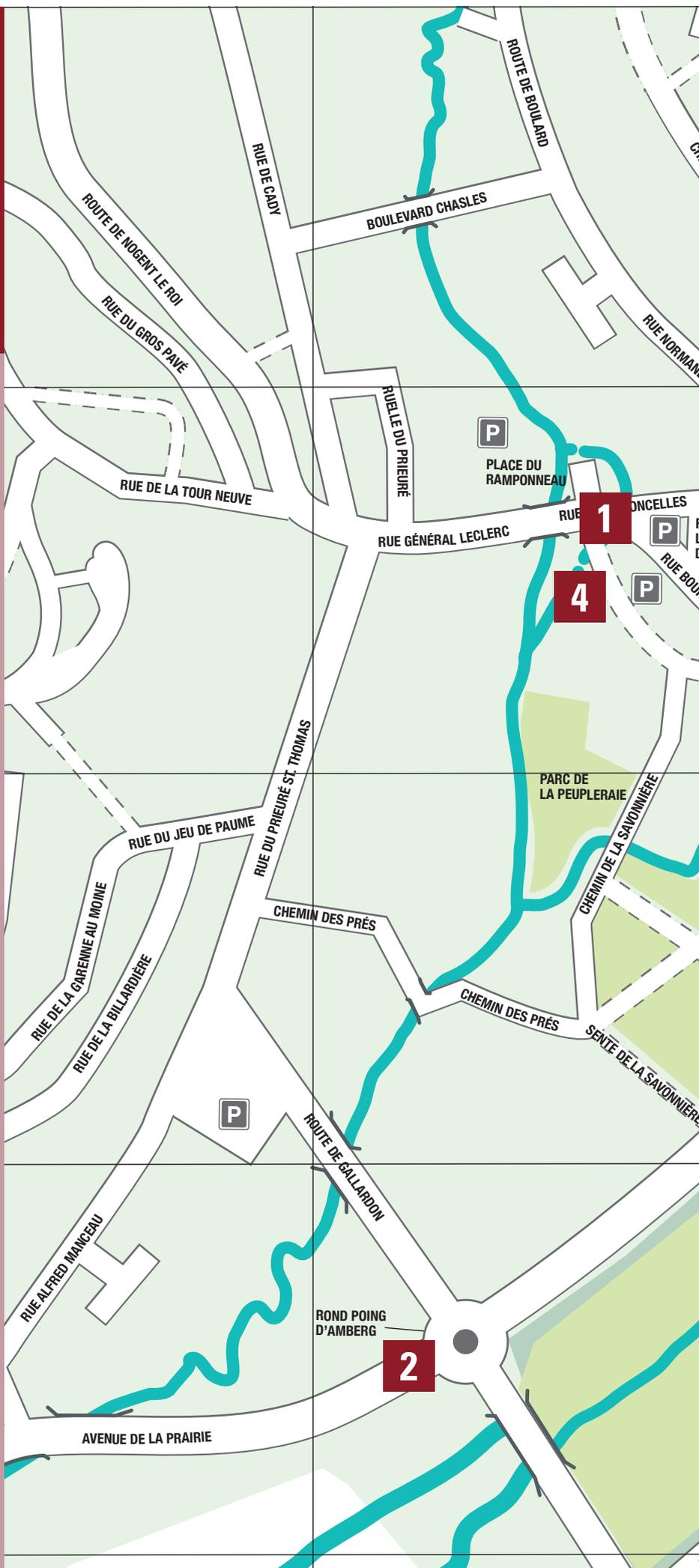
1 : réhabilitation des rues du Général Leclerc et Bourgeoise et du parking du Ramponneau

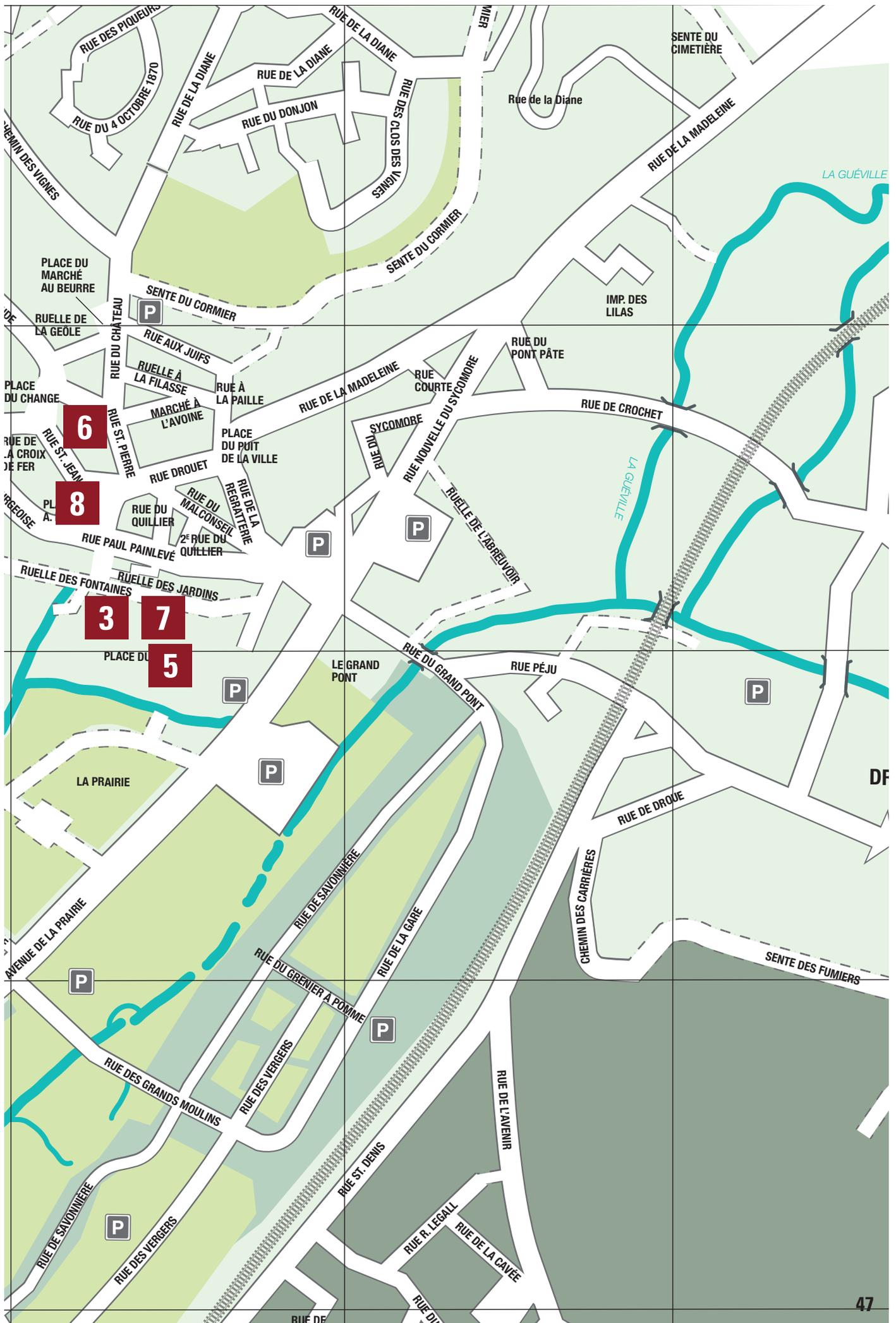
2 : réalisation de cheminements favorisant les circulations douces entre le centre-ville, la gare vers Hanches et le nouveau lycée

3 : création de jardins communaux

4 : restauration des murs des ruelles

5 : lancement d'une étude pour la réalisation d'une aire de camping-cars





6

8

3

7

5

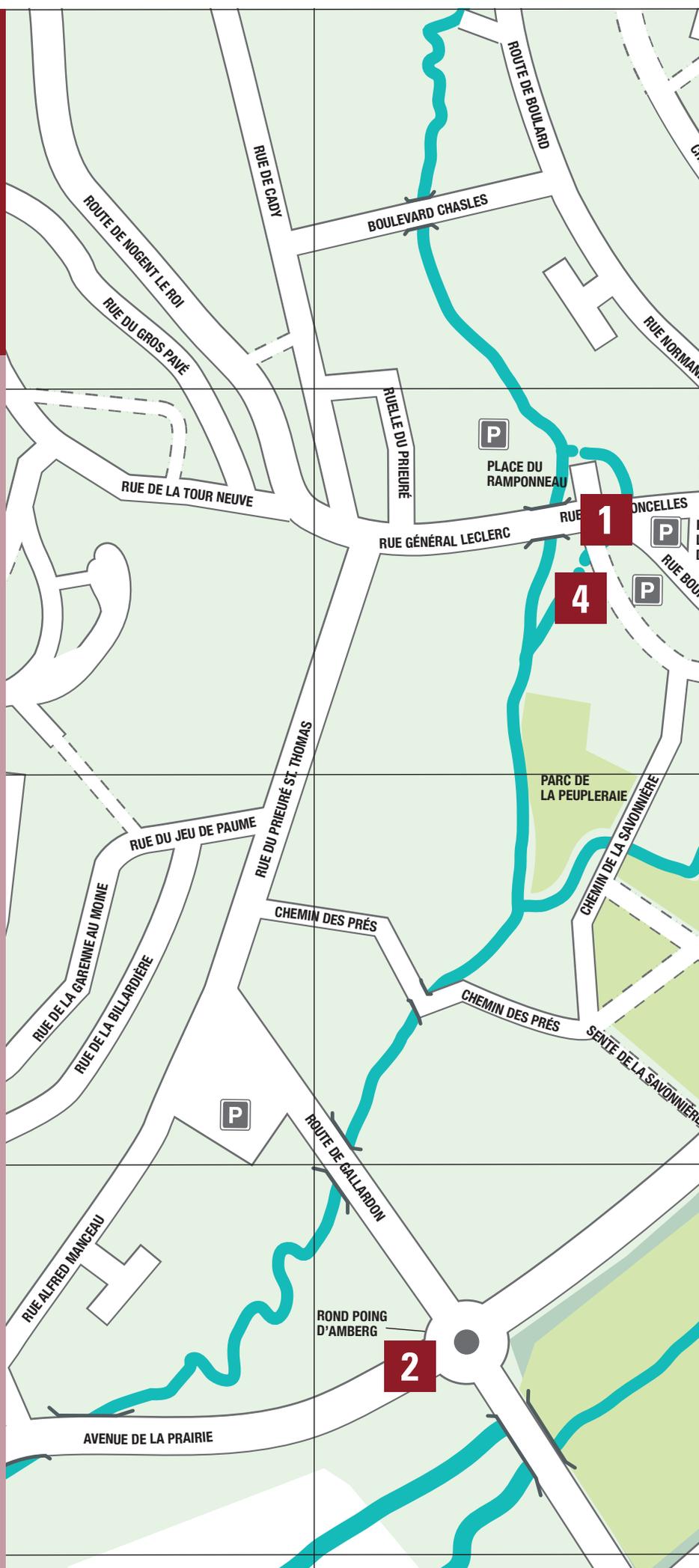
3.1

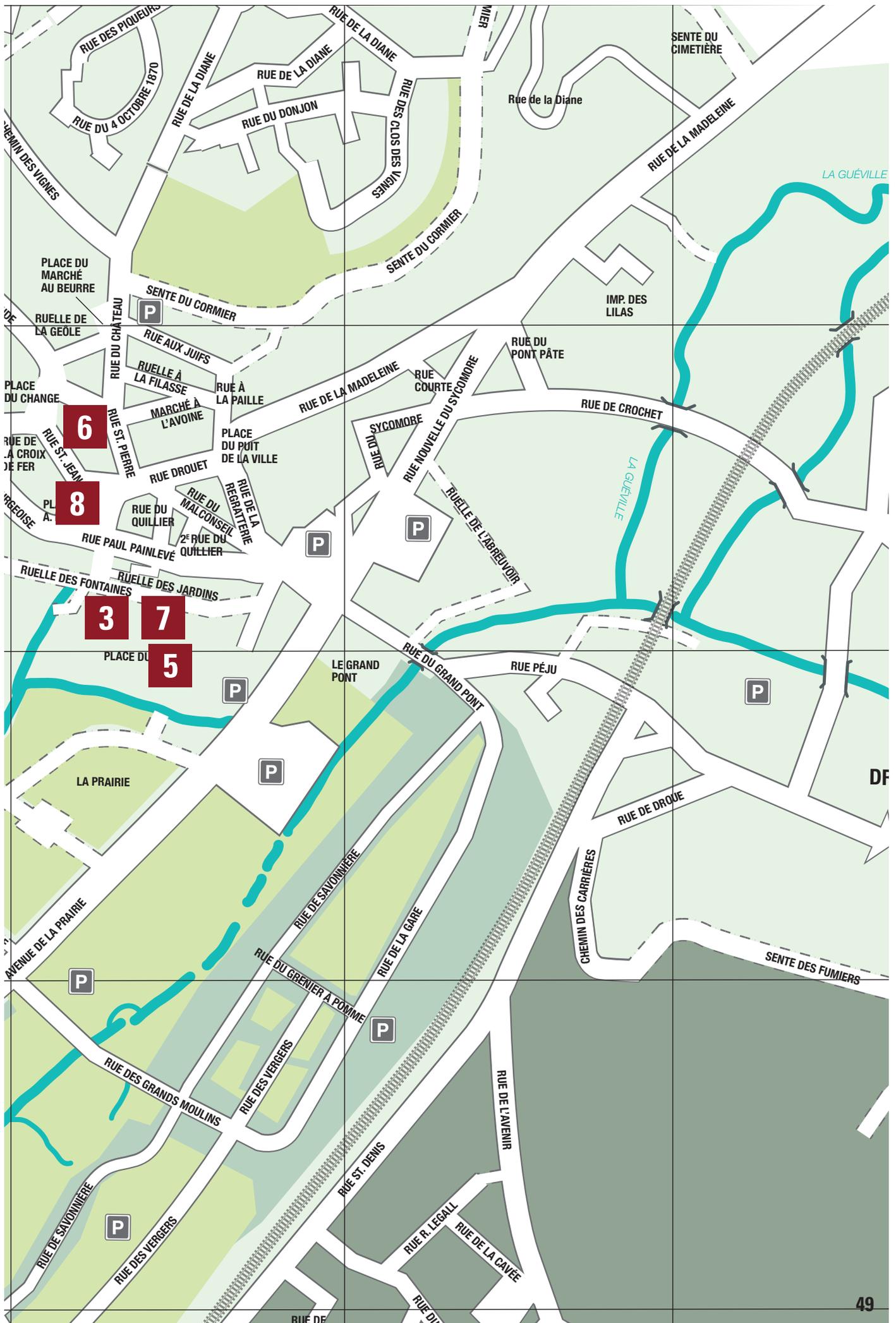
Bourg-centre : une vision du territoire

6 : maison à pans de bois : étude sur le devenir du lieu avant de lancer une restauration complète du bâtiment

7 : valorisation de l'aire des ruelles : création d'un parcours pédagogique à travers la zone humide et d'une aire de stationnement

8 : réaménagement de la place Aristide Briand en lieu de vie convivial, comprenant un espace plus conséquent pour les terrasses





6

8

3

7

5

3.2

Réalisations à venir

Enfouissement des réseaux : chaque année, une rue est réalisée

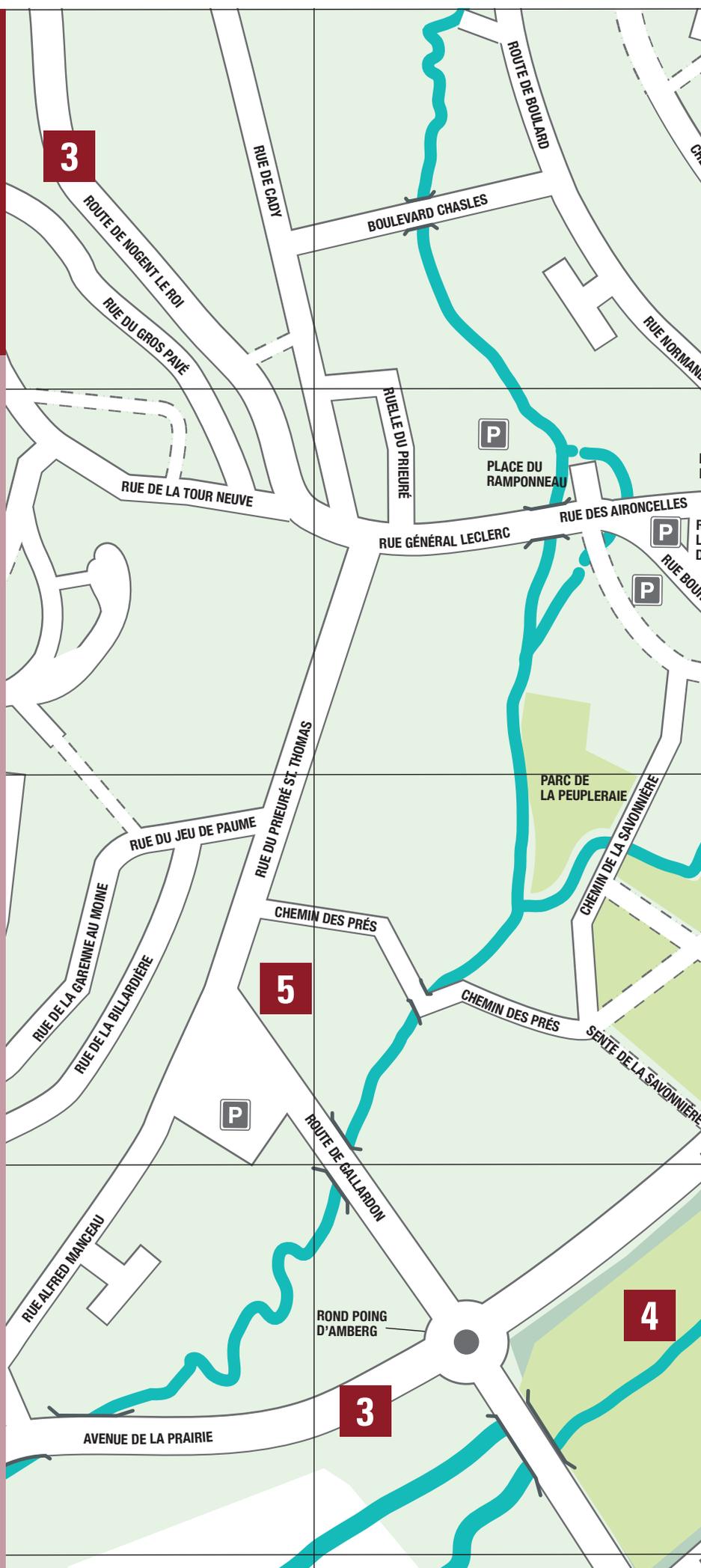
1 : réfection des Prairiales, espace culturel

2 : restauration de l'église Saint-Pierre

3 : requalification des entrées de ville suite au diagnostic du CAUE

4 : refonte de la scénographie du conservatoire des meules et pavés avec l'association Épernon Patrimoine et Alentours

5 : agrandissement de la piscine intercommunale





Autres projets :

- refonte du plan de ville
- nouveau site internet pour la commune
- perfection des liens avec les acteurs du tourisme (offices du tourisme de la communauté de communes et du département, associations...)
- nouvelle signalétique urbaine



ÉPERNON

www.ville-epernon.fr



www.petitescitesdecaractere.com